



Tirer parti de l'intelligence artificielle pour gérer une transition durable dans la viticulture « STIV »

MODULE 1 : Transition sociale dans la viticulture

Ce module examine à la fois les défis et les opportunités du secteur viticole européen, en approfondissant les questions d'égalité, de durabilité et d'inclusion. Une analyse exhaustive des politiques publiques mises en œuvre, ainsi que des obstacles structurels et des réussites particulières, est réalisée. En outre, il cherche à comprendre la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables à la transformation de l'environnement rural.

Mentions légales

Cofinancé par l'Union européenne. Toutefois, les points de vue et opinions exprimés sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues responsables.

Date : 20/02/2026

Le consortium STIV

université
de **BORDEAUX**



FONDAZIONE
COMUNITARIA
DI AGRIGENTO
E TRAPANI



LaUNIO
Llauradora i Ramadera



Co-funded by
the European Union

Contenu

1.	3
1.1.	Situation actuelle des femmes dans la viticulture 4
1.2.	Obstacles structurels et culturels à l'accès à des postes à responsabilité 5
1.3.	Politiques et stratégies en faveur de l'égalité des sexes dans les zones rurales 7
1.4.	Exemples de réussite de femmes occupant des postes de direction dans le secteur viticole 8
2.	Inclusion des jeunes dans la viticulture 10
2.1.	Problèmes de renouvellement générationnel dans les zones rurales 11
2.2.	Programmes de formation agricole et d'entrepreneuriat destinés aux jeunes 12
2.3.	Nouveaux profils professionnels dans le secteur viticole 13
3.	Développement rural durable et inclusif 15
3.1.	Rôle du secteur viticole dans la revitalisation de l'environnement rural 15
3.2.	Coopérativisme et économie sociale dans le territoire viticole 17
3.3.	Intégration des migrants et des personnes menacées d'exclusion sociale dans le vignoble 18
4.	Politiques européennes et nationales en faveur de l'inclusion rurale 20
4.1.	Stratégie européenne de développement rural et Pacte vert 20
4.2.	Plans pour l'égalité dans le milieu agricole 21
4.3.	Fonds européens pour l'inclusion, l'égalité et le développement rural 22
5.	Bien-être au travail et qualité du travail 25
5.1.	Le bien-être au travail en tant que composante structurelle de la durabilité rurale 25
5.2.	Conditions de travail et risques professionnels dans la viticulture 26
5.3.	Bien-être psychosocial et transformation numérique 27
	Références 28
	Annexe I – Questionnaire d'évaluation 31
	Annexe II – Activité didactique : « Simulation d'un plan d'égalité dans une entreprise viticole » 33

1.Égalité des sexes dans le secteur viticole

Dans le domaine viticole, l'égalité des sexes apparaît comme un élément fondamental, indispensable à un développement véritablement durable et inclusif. Historiquement, les femmes ont joué un rôle important dans les travaux agricoles, la vinification et, plus largement, dans la vie rurale. Cependant, leur influence a souvent été sous-estimée dans les hiérarchies agricoles et les décisions stratégiques du secteur. Au fil du temps, on constate une augmentation du nombre de femmes occupant des postes techniques, administratifs et de direction dans les caves, les coopératives, les organisations agricoles et les appellations d'origine, même si des disparités structurelles importantes persistent. Promouvoir l'égalité dans le secteur viticole est plus qu'un simple impératif de justice sociale ; c'est aussi une stratégie essentielle pour redynamiser l'environnement rural, diversifier les modèles économiques, innover dans la gestion et garantir la pérennité intergénérationnelle du vignoble.

Nous examinerons de plus près le paysage contemporain des femmes dans ce domaine, en nous penchant sur les obstacles qui entravent leur accession à des postes décisionnels. Nous explorerons les initiatives politiques qui favorisent l'équité dans les milieux ruraux et présenterons des exemples notables qui démontrent le pouvoir transformateur du leadership féminin dans l'industrie viticole.

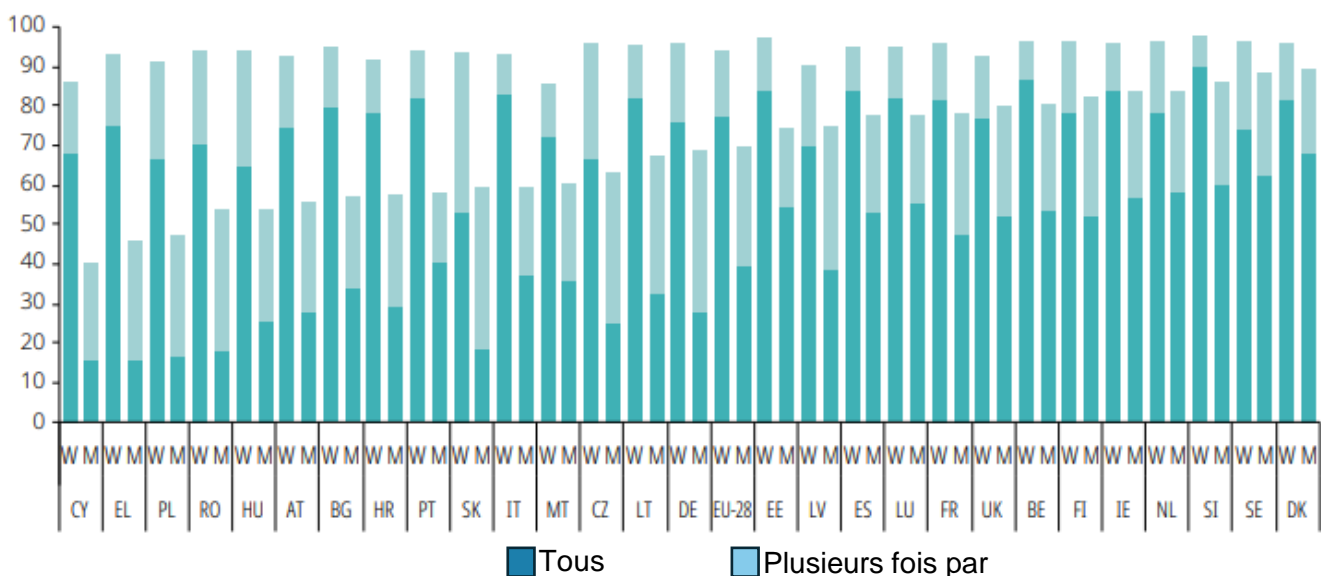


1.1. Situation actuelle des femmes dans la viticulture

Les femmes représentent une part considérable de la main-d'œuvre dans l'industrie viticole européenne. Elles travaillent dans les domaines de la récolte, de la mise en bouteille, de l'administration, du marketing et du service à la clientèle. Selon les statistiques de l'Union européenne, les femmes représentent environ 42 % de la main-d'œuvre agricole totale, mais seulement 30 % environ des exploitations agricoles sont gérées par des femmes (Réseau européen de la PAC, 2023). C'est également le cas dans le secteur viticole. Contrairement à la prédominance des femmes dans les emplois opérationnels et de soutien, leur participation à l'administration des entreprises, à la gestion technique, à la propriété des entreprises viticoles et aux organes décisionnels reste étonnamment faible (Parlement européen, 2021).

Le manque de représentation aux postes décisionnels a un impact significatif tant sur la répartition du pouvoir économique que sur la capacité des femmes à influencer les politiques et les stratégies dans le secteur viticole. Par exemple, une étude réalisée en Italie a révélé que, bien que 28 % des caves soient gérées par des femmes, leur représentation au sein des conseils réglementaires des appellations d'origine est assez faible, s'élevant à moins de 10 % (Montemaggio, 2022). De même, en Espagne, seulement 10 % des postes de direction des caves ou des conseils de réglementation sont occupés par des femmes (MAPA, 2021), ce qui met en évidence une tendance commune à travers l'Europe : **une forte ségrégation, tant horizontale que verticale, dans l'accès aux postes de pouvoir au sein de la chaîne de valeur du vin.**

Les contraintes structurelles sont aggravées par la double charge de travail à laquelle sont confrontées de nombreuses femmes rurales. Elles doivent souvent concilier leur travail dans le secteur avec les tâches ménagères, la prise en charge des personnes dépendantes et d'autres responsabilités familiales. Ce phénomène, connu sous le nom de « double présence », limite leurs possibilités d'accéder à une formation spécialisée, à la mobilité professionnelle et à des postes de direction (EIGE, 2022). En moyenne, 81 % des femmes et seulement 48 % des hommes effectuent quotidiennement des tâches domestiques. Ce pourcentage atteint 88 % dans le cas des mères et 64 % dans le cas des pères d'enfants de moins de 18 ans.



Source : Élaboré par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) sur la base de la sixième enquête européenne sur les conditions de travail d'Eurofound : 2015.

Malgré ces obstacles, on observe une tendance croissante à l'entrepreneuriat féminin dans la viticulture européenne. De plus en plus de femmes reprennent la gestion des exploitations viticoles familiales ou créent leurs propres projets, apportant des approches innovantes dans des domaines tels que la durabilité, la production biologique ou l'internationalisation des marques (Parlement européen, 2021). De même, la présence des femmes dans des professions traditionnellement masculines, telles que l'œnologie, l'ingénierie agronomique ou la recherche viticole, est en augmentation. La France en est un exemple, où le pourcentage de femmes œnologues est passé de 20 % en 1990 à 35 % en 2020, consolidant ainsi leur rôle dans l'innovation œnologique (OIV, 2020).

Le processus de visibilité des talents féminins dans le secteur est soutenu par des initiatives collectives et des réseaux de soutien. Au niveau européen, les programmes du Réseau rural national et de la Commission européenne encouragent la formation et le leadership des femmes rurales, en leur offrant des espaces de mise en réseau et des opportunités d'entrepreneuriat (Réseau européen de la PAC, 2023). Parallèlement, des projets internationaux tels que Women in Wine Expo ou The Women of the Vine & Spirits Foundation contribuent à créer une communauté mondiale qui promeut l'égalité des sexes dans l'industrie.

En fin de compte, bien que les femmes représentent un pilier fondamental de la main-d'œuvre viticole, l'écart en matière d'accès à la propriété, à la gestion et à la prise de décision reste important en Europe. Pour le réduire, il faut un effort coordonné entre les politiques publiques tenant compte de la dimension de genre, les réformes des structures de gouvernance viticole et un changement culturel qui reconnaisse pleinement les contributions des femmes à tous les niveaux de la chaîne de production viticole.

1.2. Obstacles structurels et culturels à l'accès aux postes à responsabilité

L'accès des femmes à des postes à responsabilité dans le secteur viticole européen reste marqué par d'importantes inégalités entre les sexes, résultant d'une combinaison de facteurs structurels, institutionnels et culturels. Bien que les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole dans l'Union européenne, leur présence diminue considérablement lorsque l'on analyse les chiffres relatifs à la gestion des exploitations viticoles, aux conseils de réglementation ou aux postes techniques de haut niveau. Selon le Parlement européen (2021), cette situation reflète une ségrégation verticale évidente, les femmes participant activement à la base du système de production, mais ayant moins de possibilités d'accéder aux espaces de décision.

Parmi les obstacles structurels les plus importants figure le manque de reconnaissance juridique et professionnelle. Dans de nombreux cas, les agricultrices exercent leur activité sous le statut d'« aide familiale », ce qui les empêche d'être reconnues comme des professionnelles agricoles à part entière. Cette situation limite leur accès au crédit, aux aides de la politique agricole commune (PAC), aux programmes de formation et à la propriété foncière, les plaçant dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur entourage (Parlement européen, 2021). Au niveau institutionnel, la faible représentation des femmes dans les instances de gouvernance viticole et la gestion des caves constitue un autre obstacle, car elle limite leur capacité à influencer l'élaboration

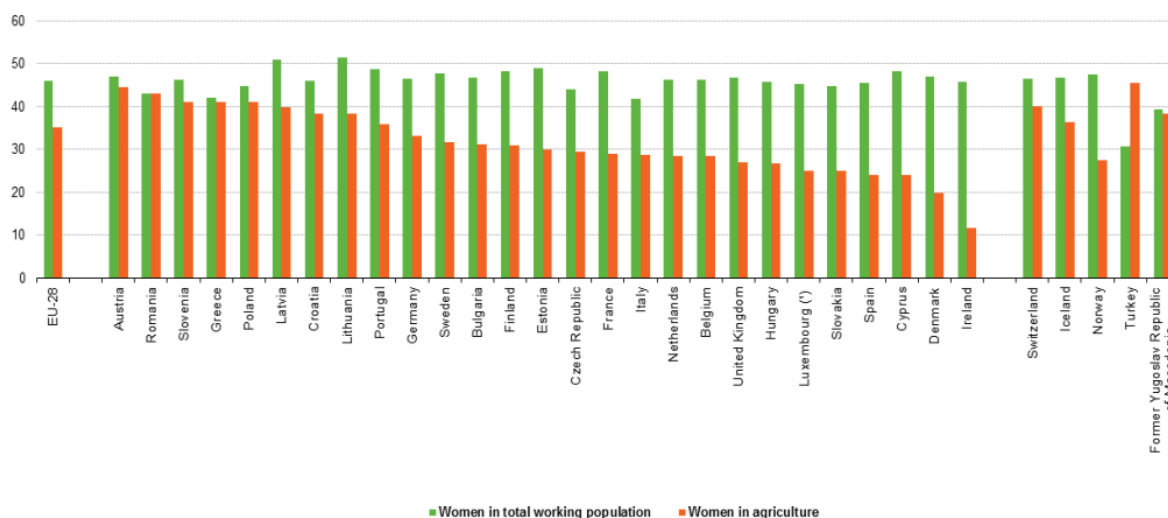
des politiques, l'orientation stratégique du secteur et la répartition des ressources (Réseau européen de la PAC, 2023). En 2016 (figure 2), les femmes représentaient environ 45 % de la main-d'œuvre totale, mais seulement environ 35 % des travailleurs du secteur agricole de l'UE.

Figure 2. Les femmes dans la population active totale et dans l'agriculture, 2016.

Source :

Eurostat

Les barrières culturelles jouent également un rôle déterminant. La viticulture et le monde du vin continuent d'être transmis à travers un discours fortement masculinisé, qui associe le leadership et les connaissances techniques à des figures masculines, tout en reléguant les femmes à des rôles secondaires liés au marketing, à la promotion ou aux



tâches administratives. Cette construction symbolique limite la visibilité des modèles féminins et rend difficile pour les nouvelles générations de femmes d'identifier le secteur comme un espace viable pour développer leur carrière professionnelle. En outre, le modèle traditionnel de l'agriculture familiale limite l'intégration des femmes qui ne sont pas issues d'une lignée viticole ou qui ont un parcours non conventionnel, perpétuant ainsi des structures fermées qui renforcent l'exclusion.

L'impact de ces obstacles se traduit par une sous-représentation des femmes aux postes de direction, avec des conséquences directes sur la répartition du pouvoir économique, la capacité d'innovation et l'orientation des politiques sectorielles. L'exclusion des femmes des espaces de décision limite non seulement leur développement professionnel, mais prive également le secteur viticole de perspectives diverses qui pourraient contribuer à sa modernisation et à sa durabilité.

Pour surmonter ces limites, il faut une approche globale qui combine des politiques publiques intégrant une perspective de genre, des réformes des structures de gouvernance viticole et des changements culturels profonds. En ce sens, il est essentiel de progresser dans la mise en œuvre de la propriété partagée des exploitations agricoles, de garantir un accès équitable à la formation et au financement, et de promouvoir des campagnes de visibilité qui reconnaissent le rôle des femmes à toutes les étapes de la chaîne viticole. Parallèlement, des initiatives telles que le Réseau rural national, les programmes de la Commission européenne en faveur des femmes rurales ou des réseaux internationaux tels que Women in Wine Expo contribuent à créer des espaces de soutien mutuel et de visibilité, même si leur portée reste limitée par rapport

à l'ampleur des inégalités structurelles existantes (Réseau européen de la PAC, 2023 ; EIGE, 2022).

1.3. Politiques et stratégies en faveur de l'égalité des sexes dans les zones rurales

Ces dernières années, l'Union européenne a fait de l'égalité des sexes dans les zones rurales une priorité transversale de ses politiques de développement. La stratégie européenne pour l'égalité des sexes 2020-2025 fixe des objectifs concrets pour réduire les écarts entre les sexes en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et de prise de décision dans des secteurs clés tels que l'agriculture et l'alimentation (Commission européenne, 2020). De même, la nouvelle politique agricole commune (PAC) 2023-2027 intègre pour la première fois la perspective de genre comme critère horizontal, en promouvant des mesures spécifiques pour soutenir les agricultrices et les femmes entrepreneurs rurales, et en donnant la priorité aux projets menés par des femmes dans l'accès à l'aide et au financement (Réseau européen de la PAC, 2023).



"Gender equality is a core principle of the European Union, but it is not yet a reality. In business, politics and society as a whole, we can only reach our full potential if we use all of our talent and diversity. Using only half of the population, half of the ideas or half of the energy is not good enough."

President Ursula von der Leyen

Striving for a Union of Equality means a Union where all women and men, girls and boys in all their diversity - are equal. This is a joint undertaking by all stakeholders. The **Gender Equality Strategy 2020-2025** sets out a vision, policy objectives and actions to make concrete progress on gender equality in Europe and towards achieving the Sustainable Development Goals.

IN A GENDER EQUAL EUROPE...

...we are **FREE** to pursue our chosen path in life.

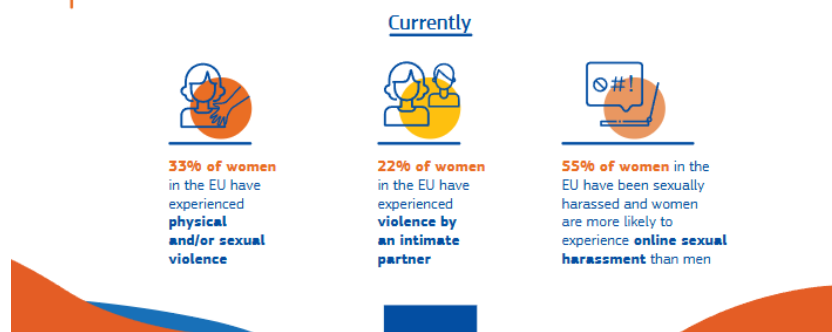


Figure3 . La stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025.

Le Pacte vert pour l'Europe, associé à la stratégie « De la ferme à la table », intègre également l'égalité en tant que principe de durabilité sociale, en promouvant des modèles de production agricole plus inclusifs. Dans ce cadre, plusieurs États membres ont élaboré des plans nationaux et régionaux pour l'égalité dans les zones rurales, qui combinent formation technique et numérisation, amélioration de l'accès aux ressources productives et promotion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ces programmes encouragent en particulier les initiatives liées à l'agroécologie, à l'innovation technologique, au tourisme durable et à la création de réseaux de femmes entrepreneurs (Parlement européen, 2021).

En outre, des observatoires et des plateformes européens pour l'égalité rurale ont été créés afin de collecter des données, de mettre en avant les bonnes pratiques et de promouvoir les échanges entre les territoires. Le Réseau européen pour le développement rural (REDR) se distingue par son travail de promotion de la perspective de genre dans les programmes de développement rural et dans l'articulation de projets collaboratifs entre les régions (Réseau européen de la PAC, 2023).

Le rôle des organisations sociales et associatives est essentiel dans ce processus. Des entités telles que la Fédération des associations de femmes rurales (FADEMUR) en Espagne, Femmes de Vin en France ou Le Donne del Vino en Italie contribuent à la formation, à la sensibilisation et à la défense des droits des femmes rurales. Ces organisations ont constamment appelé à la reconnaissance professionnelle des agricultrices, à l'accès aux services de soins dans les zones rurales et à la lutte contre la violence sexiste dans les territoires moins couverts par les institutions (EIGE, 2022).

Dans l'ensemble, les politiques et stratégies européennes s'orientent vers un changement structurel qui vise non seulement à garantir l'égalité des chances pour les femmes rurales, mais aussi à tirer parti de leur rôle stratégique dans la transition écologique, l'innovation agricole et la cohésion territoriale. Cependant, les progrès restent inégaux entre les pays et les régions, de sorte que la mise en œuvre effective de la perspective de genre dans la PAC et le développement rural reste un défi central.

1.4. Exemples de réussite du leadership féminin dans le secteur viticole

Malgré les obstacles, les cas de femmes à la tête de projets innovants dans le secteur viticole sont de plus en plus nombreux. Ces cas constituent des références inspirantes et démontrent le potentiel du leadership féminin pour transformer le modèle agricole et rural.

Dans des régions telles que La Rioja, Priorat, Rueda ou Jumilla, on trouve des caves gérées par des femmes qui s'engagent en faveur de la qualité, de la durabilité et de l'identité territoriale. Beaucoup d'entre elles ont intégré des technologies de précision, des processus de certification biologique et des stratégies de marketing basées sur le récit personnel et le tourisme œnologique expérientiel. Leur gestion se distingue généralement par une plus grande inclusion sociale, une coopération avec l'environnement, un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et un leadership participatif.

Des exemples tels que ceux d'Almudena Alberca (la première Master of Wine en Espagne), d'Ana Carazo à Ribera del Duero ou des membres du collectif Women Winemakers montrent que le talent féminin transforme la perception du vin en termes de diversité, de durabilité et de modernité. Dans le domaine coopératif, il existe également des expériences de femmes présidentes, techniciennes et directrices qui introduisent des changements dans l'organisation interne, les relations de travail et la projection externe.

La diffusion de ces parcours contribue non seulement à créer des références, mais aussi à rendre visible la pluralité des modèles possibles dans le domaine viticole et à renforcer l'aspiration collective vers un secteur plus équitable, plus juste et plus inclusif.



Figure4 . Plateformes viticoles féminines en Europe.

2. Inclusion des jeunes dans la viticulture

La participation active des jeunes dans le secteur viticole est essentielle pour assurer le renouvellement générationnel, la modernisation des exploitations agricoles, l'intégration de technologies innovantes et la survie de l'environnement rural. Cependant, la réalité des jeunes dans les zones rurales présente une série de défis structurels qui entravent leur installation et leur accès aux opportunités dans le secteur agricole.

Le renouvellement générationnel dans la viticulture n'implique pas seulement la transition de la propriété ou de la gestion des exploitations agricoles, mais aussi un changement culturel vers des modèles plus inclusifs, durables et diversifiés. L'intégration des jeunes est un facteur dynamique pour les communautés rurales, générant de nouvelles idées, des compétences numériques, des approches commerciales modernes et une plus grande sensibilité à la durabilité environnementale et sociale. Cette section analyse en profondeur le problème du renouvellement générationnel, les politiques et les programmes visant à la formation et à l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi que l'émergence de nouveaux profils professionnels qui transforment la viticulture.



2.1. Problèmes de renouvellement générationnel dans les zones rurales

Le vieillissement de la population rurale est l'un des principaux défis pour l'environnement agricole en Europe. Selon les données d'Eurostat (2020), seuls 6,5 % des agriculteurs de l'Union européenne ont moins de 35 ans, tandis que plus de la moitié ont plus de 55 ans.

Agriculture facts



eurostat 

Extracted on 25 August 2025

	European Union	Euro area
Farms (Number)	9 067 300 (2020)	N/A
Young farm managers (less than 35 years) (percentage of all farm managers)	6.5% (2020)	N/A
Older farm managers (55+ years) (percentage of all farm managers)	57.6% (2020)	N/A

Figure 5. Répartition des agriculteurs par âge en Europe, 2020.

Source : Eurostat

Ce phénomène est particulièrement visible dans les secteurs viticoles du sud de l'Europe. Dans des pays comme l'Italie, le Portugal et la Grèce, le poids des structures familiales vieillissantes et la faible rentabilité des petites exploitations agricoles rendent difficile l'installation des jeunes dans les campagnes. En France, des régions viticoles telles que le Languedoc-Roussillon ont vu le nombre de viticulteurs de moins de 35 ans diminuer de près de 30 % au cours de la dernière décennie (Parlement européen, 2021).

Les causes de ce déficit de renouvellement générationnel sont multiples. Parmi celles-ci figurent l'accès limité à la terre, la difficulté à obtenir un financement initial, la rigidité bureaucratique dans le transfert des exploitations agricoles, la faible rentabilité des premières années, le manque de formation agricole adaptée aux nouvelles exigences du secteur et l'incertitude climatique croissante qui menace les récoltes (Commission européenne, 2020). À ces facteurs s'ajoutent des problèmes structurels tels que la concentration des terres entre les mains de grandes exploitations, la masculinisation persistante des campagnes et le décalage entre les systèmes éducatifs et les besoins réels de la viticulture en matière de production.

Certains pays européens ont commencé à mettre en œuvre des initiatives visant à encourager le renouvellement générationnel. En Autriche, le programme « Zukunft Weinbau » favorise la succession planifiée dans les exploitations viticoles familiales grâce à des incitations fiscales, des conseils juridiques et un accompagnement professionnel. De même, le projet transfrontalier « VINeIN » entre l'Italie et la Slovénie encourage la formation technique des jeunes viticulteurs et facilite le soutien intergénérationnel dans le transfert des exploitations agricoles (Réseau européen de la PAC, 2023). En outre, la nouvelle PAC 2023-2027 a renforcé le soutien aux jeunes agriculteurs, notamment par un soutien spécifique à la première installation et des

mesures visant à améliorer l'accès au financement et à l'innovation technologique (Commission européenne, 2020).

D'un point de vue socioculturel, le renouvellement générationnel se heurte à des obstacles supplémentaires. De nombreux jeunes qui migrent vers les villes en raison du manque d'opportunités trouvent extrêmement difficile de retourner dans les zones rurales. La perte des liens avec la terre, l'accès limité aux services de base tels que les transports, la santé ou la connectivité numérique et l'absence de modèles pour les jeunes dans le secteur aggravent le cycle de dépeuplement (EIGE, 2022). En ce sens, assurer le renouvellement générationnel n'est pas seulement une question de durabilité productive, mais aussi un élément essentiel pour la vitalité démographique, la cohésion sociale et l'avenir des communautés rurales européennes.

2.2 Programmes de formation et d'entrepreneuriat destinés aux jeunes agriculteurs

La nouvelle PAC 2023-2027 prévoit un soutien spécifique aux jeunes agriculteurs dans toute l'UE, tel qu'un soutien supplémentaire au revenu, des paiements initiaux pour l'installation et un accès préférentiel aux mesures de développement rural. Ces mesures visent à soutenir la création de nouvelles exploitations agricoles et à faciliter la modernisation technologique et organisationnelle des campagnes européennes.

En France, le programme « Installation Jeunes Agriculteurs » offre jusqu'à 70 000 euros d'aide aux nouveaux agriculteurs de moins de 40 ans, y compris les viticulteurs, ainsi qu'une formation obligatoire, un soutien technique et des conseils commerciaux. En Italie, la région du Piémont promeut le projet « Giovani in Vigna », qui finance les jeunes entrepreneurs viticoles en investissant dans des machines écologiques, le marketing numérique et l'œnotourisme.

Il convient également de mentionner le programme LEADER, mis en œuvre dans plusieurs pays européens, qui canalise les fonds de l'UE vers des projets menés par des jeunes ruraux. En Allemagne, plusieurs régions du Palatinat et de Franconie ont utilisé ces fonds pour créer des incubateurs d'entreprises viticoles gérés par des coopératives de jeunes. Au Portugal, la région de l'Alentejo a lancé la plateforme « Vitivinicultura Jovem », qui offre des ressources numériques, des conseils juridiques et un accès aux réseaux de distribution pour les nouveaux viticulteurs.

La composante formation a été renforcée par le biais des écoles agricoles et des universités européennes. L'université Hochschule Geisenheim (Allemagne) propose des licences et des masters en viticulture et œnologie qui intègrent une formation à la durabilité, à l'innovation technologique et à la gestion d'entreprise. Des programmes Erasmus+ tels que « WineLab » ont favorisé les séjours d'apprentissage et la coopération internationale entre de jeunes viticulteurs de différents pays.



Figure6 . Programme WineLab.

Ces initiatives, associées à des programmes de mentorat intergénérationnel et à un soutien technique, permettent aux jeunes non seulement d'accéder à des ressources productives, mais aussi de développer des compétences d'adaptation et des réseaux de collaboration afin d'assurer la viabilité de leurs projets.

2.3 Nouveaux profils professionnels dans le secteur vitivinicole

La transformation du secteur viticole européen conduit à l'émergence de nouveaux profils professionnels qui combinent des compétences en matière de technologie, de durabilité, de communication numérique et d'économie circulaire. Ce processus répond aux défis mondiaux du changement climatique, de la numérisation, de la demande de produits durables et de la nécessité de se connecter avec des consommateurs plus exigeants et diversifiés. Dans ce nouveau scénario, les jeunes jouent un rôle clé grâce à leur capacité d'innovation, leur familiarité avec les outils numériques et leur ouverture aux connaissances mondiales et aux réseaux de marché (Commission européenne, 2020).



L'intégration de profils technologiques est l'une des tendances les plus marquantes. Dans les pays d'Europe du Nord tels que le Danemark, des caves émergentes comme Vexebo Vin ont intégré des spécialistes de l'agriculture de précision, capables de gérer des vignobles dans des conditions climatiques défavorables à l'aide de capteurs, d'analyses de données et de plateformes numériques de gestion agricole. De même, en Hongrie, le centre d'innovation viticole de Tokaj collabore avec les universités locales pour former de jeunes experts en biotechnologie œnologique et en microbiologie appliquée à l'œnologie, dans le but de moderniser les processus de fermentation et de contrôle de la qualité (Réseau européen de la PAC, 2023).

Dans le même temps, des pays comme la France et l'Allemagne sont à la pointe de l'intégration de profils liés au tourisme viticole numérique et à la communication rurale. Les caves de régions telles que Bordeaux, l'Alsace et le Rheingau ont embauché des gestionnaires de communautés rurales, des concepteurs d'expériences œnologiques immersives et des gestionnaires de marques orientés vers les marchés internationaux. Ces nouveaux professionnels contribuent à positionner les caves dans les environnements numériques, à diversifier les revenus grâce au tourisme expérientiel et à renforcer l'identité culturelle du vin européen (Parlement européen, 2021).

De même, des initiatives citoyennes voient le jour autour de la viticulture régénérative, de l'agroécologie et de la production biologique. Un exemple inspirant est celui du collectif belge « Jeunes Vignerons Écologiques », qui promeut les micro-vignobles urbains, la commercialisation directe aux consommateurs et l'utilisation de variétés résistantes adaptées au changement climatique. Ces expériences montrent que le nouveau viticulteur européen ne se limite pas à la production de vin, mais agit comme

un agent culturel, innovant et communautaire, générant un impact social et environnemental positif sur son environnement (EIGE, 2022).

La diversification des profils professionnels dans le secteur viticole élargit les possibilités d'emploi et redéfinit le rôle traditionnel du viticulteur, exigeant de nouvelles compétences et une vision plus interdisciplinaire. Dans ce contexte, les politiques publiques doivent s'adapter à cette évolution, en reconnaissant et en promouvant les nouvelles compétences, en soutenant la formation technique spécialisée et en créant des écosystèmes entrepreneuriaux qui permettent aux jeunes de mener la transformation du secteur. Les programmes européens tels qu'Erasmus+ Agrifood, les fonds d'innovation de la PAC ou les pôles ruraux numériques constituent des instruments clés pour accompagner ce changement (Commission européenne, 2020 ; Réseau européen de la PAC, 2023).

3. Développement rural durable et inclusif

Le développement rural durable et inclusif s'est imposé comme une priorité stratégique de l'Union européenne pour garantir la résilience, la diversité et la viabilité des territoires ruraux. Dans ce contexte, la viticulture, en tant qu'activité agricole à forte valeur ajoutée et fortement ancrée dans le territoire, peut jouer un rôle décisif dans la revitalisation des zones rurales européennes. Toutefois, pour que cette contribution soit véritablement transformatrice, il est nécessaire de promouvoir des modèles de production et de gouvernance qui intègrent tous les acteurs sociaux, favorisent la cohésion territoriale et respectent les limites écologiques de l'environnement (Commission européenne, 2021).

Dans ce cadre, trois dimensions clés peuvent être mises en évidence :

- 1. Le rôle du vignoble dans la revitalisation territoriale :** le vignoble génère non seulement des emplois agricoles directs, mais favorise également des activités connexes telles que l'hôtellerie, l'œnotourisme, la gastronomie et l'artisanat local. Dans des régions telles que La Rioja en Espagne, l'Alsace en France ou l'Alentejo au Portugal, les vignobles ont contribué à fixer la population et à attirer un tourisme durable, renforçant ainsi le sentiment d'identité culturelle et la cohésion communautaire.
- 2. L'importance du coopérativisme et de l'économie sociale :** les coopératives viticoles représentent l'un des principaux moteurs de l'économie rurale européenne, facilitant l'accès des petits producteurs aux marchés nationaux et internationaux. Dans des pays comme l'Italie, plus de 50 % de la production viticole est organisée par le biais de coopératives, ce qui favorise la redistribution des bénéfices, la résilience économique et l'innovation partagée (EIGE, 2022). En outre, le modèle coopératif s'aligne sur les principes de l'économie sociale, en intégrant les objectifs économiques à la durabilité et à l'équité sociale.
- 3. L'intégration des migrants et des groupes menacés d'exclusion :** la viticulture, qui nécessite une main-d'œuvre intensive à certaines périodes de l'année, est devenue un espace d'emploi pour les migrants et les groupes vulnérables. Des programmes en Allemagne et en France visent à améliorer les conditions de travail pendant les vendanges, à garantir la sécurité sociale et à promouvoir l'inclusion sociale des travailleurs saisonniers (Parlement européen, 2021). Parallèlement, des initiatives telles que « Vinclusión » en Espagne ou des projets d'agriculture sociale en Italie ont montré que le vin peut devenir un outil d'insertion professionnelle et communautaire, en intégrant les personnes handicapées, les jeunes menacés d'exclusion ou les migrants dans la chaîne de production viticole.

3.1 Rôle du secteur viticole dans la revitalisation de l'environnement rural

La viticulture a un impact profond sur l'économie, la culture et le paysage de l'environnement rural européen. Dans des régions telles que le Douro au Portugal, le Valais en Suisse ou le Priorat en Catalogne, le vignoble génère non seulement des emplois et de la richesse, mais il façonne également le patrimoine territorial, renforce

l'identité culturelle et soutient des activités complémentaires telles que l'œnotourisme, la gastronomie et l'artisanat local (Parlement européen, 2021). La présence de vignobles contribue également à maintenir l'équilibre démographique dans les territoires touchés par le dépeuplement, s'imposant ainsi comme une activité stratégique pour la cohésion sociale et territoriale.

Diverses études ont montré que le maintien des vignobles ralentit le dépeuplement, augmente les revenus agricoles et produit des effets multiplicateurs dans les secteurs connexes. Un exemple paradigmatique est celui de la région française de Champagne, où l'on estime que pour chaque emploi direct dans la viticulture, jusqu'à trois emplois indirects sont générés dans les transports, l'hôtellerie et les services liés au vin (Comité Champagne, 2022). De même, en Autriche, le développement du tourisme viticole dans la vallée de la Wachau a dynamisé des villages entiers, favorisant l'amélioration des infrastructures rurales, des services de base et de la connectivité numérique, ce qui a favorisé la fixation des jeunes et l'entrepreneuriat local (Réseau européen de la PAC, 2023). En Italie également, l'essor du tourisme viticole en Toscane a permis de revitaliser de petits villages ruraux, créant des synergies entre la viticulture, la haute cuisine et l'art.



Figure1 . Excursion en kayak dans le cadre de l'expérience œnotouristique de la vallée de Wachau.

Source : Manawa.com

La viticulture joue également un rôle essentiel dans la conservation du paysage et de la biodiversité, en favorisant une utilisation des terres compatible avec l'environnement naturel. Cependant, cet impact positif dépend de la mise en œuvre de pratiques durables. La transition vers l'agroécologie, la certification biologique et la production intégrée permet de réduire les effets négatifs sur l'environnement et de renforcer le lien entre les consommateurs et les territoires producteurs. Des initiatives

innovantes telles que le projet « Life VineAdapt », développé en Allemagne, en France et en Hongrie, étudient les pratiques viticoles résilientes au changement climatique, notamment l'utilisation de couvertures végétales, de variétés résistantes et de techniques de conservation de l'eau (Commission européenne, 2021).



Illustration2 . Vignoble Clos Apalta (Chili) Source : Résidence Clos Apalta

Parallèlement, la viticulture s'intègre de plus en plus dans les objectifs européens de transition verte et d'économie circulaire. Les caves viticoles intègrent des stratégies d'efficacité énergétique, la réutilisation de sous-produits tels que le marc pour les biocarburants ou les cosmétiques naturels, et des projets d'économie collaborative qui favorisent les petites et moyennes exploitations agricoles (Réseau européen de la PAC, 2023). Ces initiatives font du vin un exemple de la manière dont une activité agricole traditionnelle peut être transformée en un vecteur d'innovation durable.

D'un point de vue culturel, la viticulture est considérée comme un élément central du patrimoine immatériel européen. Des régions viticoles telles que la Champagne (France), Tokaj (Hongrie) ou le Douro (Portugal) ont été déclarées sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, précisément en raison de l'interaction historique entre le vignoble, les communautés locales et le paysage. Cette reconnaissance internationale renforce la dimension culturelle du vin en tant qu'identité collective et ressource touristique, favorisant également sa commercialisation à l'échelle mondiale.

En ce sens, la viticulture européenne ne doit pas être considérée uniquement comme une activité agricole à forte valeur ajoutée, mais comme un moteur multifonctionnel capable de générer de la richesse économique, de renforcer la cohésion sociale, de préserver le patrimoine culturel et de mener la transition vers des modèles de développement rural durables et inclusifs. Son rôle est donc stratégique non seulement en termes de production et d'exportation, mais aussi en tant que garant de la résilience des territoires ruraux européens face aux défis démographiques, économiques et climatiques du XXI^e siècle.

3.2 Le coopérativisme et l'économie sociale dans le territoire viticole

Le coopérativisme est l'une des formes d'organisation les plus consolidées dans le secteur viticole européen, avec un rôle stratégique dans la durabilité économique et

sociale des zones rurales. Les caves coopératives permettent aux petits producteurs de mettre en commun leurs ressources, d'accéder aux marchés nationaux et internationaux, de partager leurs connaissances techniques et d'augmenter leur pouvoir de négociation, réduisant ainsi leur vulnérabilité face à la volatilité des prix ou aux crises de la demande. Dans des pays comme l'Italie et l'Espagne, plus de 50 % de la production viticole provient de coopératives, ce qui reflète leur importance structurelle dans la chaîne de valeur (Parlement européen, 2021).

Ces entités renforcent non seulement la compétitivité, mais jouent également un rôle clé dans le développement territorial. Elles réinvestissent leurs bénéfices dans les communautés locales, génèrent des emplois stables et favorisent la participation démocratique à la prise de décision, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la résilience des territoires ruraux (Réseau européen de la PAC, 2023). Des exemples tels que Caviro en Italie – la plus grande coopérative viticole d'Europe – ou les Caves Coopératives de Loire en France démontrent la capacité du modèle coopératif à innover, à s'internationaliser et, dans le même temps, à maintenir un engagement fort en faveur de l'environnement rural et de la durabilité.

Ces dernières années, un nouveau mouvement coopératif, jeune et soucieux de l'environnement, a vu le jour, orienté vers des modèles de production durables, agroécologiques et de proximité. Des expériences telles que celle des Vignerons d'Estézargues en France ou le projet « The Strains of Change » (Erasmus+), qui met en relation de jeunes viticulteurs d'Espagne et de Roumanie, intègrent dans leur gestion les principes de l'agroécologie, de la justice sociale et de l'égalité des sexes, répondant ainsi aux demandes des consommateurs européens de plus en plus attachés à la durabilité et à la traçabilité du vin (EIGE, 2022).

Outre le coopérativisme, d'autres formules d'économie sociale appliquées à la viticulture se développent, telles que les entreprises détenues par leurs salariés, les fondations ou les associations agroécologiques, dont l'objectif commun est de générer de la valeur économique avec un impact social et environnemental. Ces modèles favorisent un développement inclusif et solidaire, renforçant la résilience des territoires ruraux face aux défis mondiaux, notamment le changement climatique, la perte de biodiversité et le renouvellement générationnel (Commission européenne, 2020).

En ce sens, les coopératives viticoles et les initiatives d'économie sociale ne doivent pas être considérées uniquement comme des alternatives commerciales, mais comme des instruments de transformation structurelle du territoire rural européen. Leur capacité à combiner compétitivité internationale, inclusion sociale et durabilité environnementale en fait des piliers stratégiques de la transition vers un modèle agricole plus équitable et plus résilient.

3.3 Intégration des migrants et des personnes menacées d'exclusion sociale dans le vignoble

Le secteur viticole européen dépend fortement de la main-d'œuvre temporaire, en particulier pendant les vendanges, la mise en bouteille et d'autres pics d'activité. Dans de nombreuses régions, ce travail incombe principalement aux migrants, aux réfugiés ou aux personnes en situation de vulnérabilité sociale, ce qui fait du vignoble un espace clé pour relever les défis de l'inclusion socio-professionnelle dans les zones rurales. Garantir des conditions de travail décentes, l'accès aux droits fondamentaux et des possibilités de mobilité sociale durable est un défi central pour construire une viticulture éthique et socialement responsable (Parlement européen, 2021).

En Italie, le phénomène de la migration de main-d'œuvre dans le secteur agricole a suscité d'importants débats autour du travail précaire. Des organisations telles que Terra ! ou des consortiums tels qu'Etika ont promu des modèles de contrats équitables, qui lient la production viticole à des critères de traçabilité sociale et de responsabilité des entreprises. Ces expériences visent à éviter des phénomènes tels que le caporalato (système illégal de sous-traitance interposée) et à permettre aux consommateurs d'identifier les vins produits dans des conditions de travail éthiques.

En France, le projet « Vigne et Inclusion », développé dans la région de Bordeaux, est un exemple innovant d'intégration des réfugiés sur le marché du travail. Ce programme combine une formation en viticulture, l'apprentissage de la langue française et des parcours d'intégration culturelle et professionnelle. L'initiative offre non seulement des opportunités d'emploi, mais renforce également le tissu communautaire dans les zones rurales, en créant des espaces de coexistence interculturelle.

En Allemagne, des initiatives telles que « Wein mit Würde » ont dépassé le cadre de l'emploi saisonnier en offrant des emplois stables dans des entrepôts à des personnes sans domicile fixe ou menacées d'exclusion sociale. Ces projets comprennent des parcours de formation technique en viticulture, un soutien psychosocial et l'accès à des services de base, ce qui permet aux bénéficiaires non seulement de percevoir un revenu, mais aussi d'entamer un processus de réintégration dans la communauté.

De même, en Espagne et au Portugal, différentes coopératives ont lancé des programmes visant à améliorer les conditions des travailleurs saisonniers migrants, en facilitant l'accès à un logement décent, aux transports et aux services de santé. Dans la région espagnole de La Rioja, certaines caves ont collaboré avec des ONG locales pour mettre en place des hébergements temporaires et proposer des ateliers d'orientation juridique, contribuant ainsi à réduire l'informalité et la vulnérabilité de ces groupes.

Malgré ces progrès, le secteur reste confronté à de graves problèmes : la persistance du travail informel, les pratiques d'exploitation par le travail, les salaires inférieurs au niveau légal ou l'absence d'infrastructures adéquates en matière de logement et de transport. Ces conditions non seulement violent les droits humains fondamentaux, mais remettent également en question la durabilité sociale de la viticulture européenne. Pour les combattre, il est essentiel de mettre en place une alliance solide entre les administrations publiques, les entreprises viticoles, les syndicats et les organisations sociales, qui permette d'établir des cadres de recrutement éthiques, des contrôles institutionnels efficaces et des systèmes de prise en charge complets pour les travailleurs (Commission européenne, 2020).

L'intégration des migrants et des personnes menacées d'exclusion sociale dans le secteur viticole ne doit pas se limiter à garantir un emploi temporaire, mais doit être orientée vers une inclusion totale, qui comprend l'accès à la formation continue, la reconnaissance professionnelle, la participation sociale et la mobilité professionnelle ascendante. Conçue dans une perspective de droits et de justice sociale, la viticulture peut devenir un espace de citoyenneté active, où le travail agricole n'est pas seulement une ressource de subsistance, mais aussi un moyen d'ancrage communautaire, de cohésion sociale et de construction de territoires ruraux plus inclusifs et solidaires.

4. Politiques européennes et nationales en faveur de l'inclusion rurale

L'inclusion rurale est devenue l'un des piliers fondamentaux des politiques agricoles et territoriales tant au niveau européen que national. Les préoccupations croissantes liées au dépeuplement, aux inégalités sociales et aux défis climatiques ont incité les institutions à reformuler leurs stratégies en faveur d'un modèle plus équitable, durable et cohésif sur le plan territorial. En ce sens, la viticulture, en raison de son lien étroit avec le territoire et de son potentiel économique, se présente comme un secteur clé pour la mise en œuvre de mesures d'inclusion active et de développement territorial équilibré.

Grâce à des politiques telles que la nouvelle politique agricole commune (PAC), le pacte vert pour l'Europe et les stratégies en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale, l'Union européenne jette les bases d'une renaissance rurale centrée sur les personnes. Cette transformation nécessite également l'engagement des États membres qui, par le biais de leurs plans stratégiques nationaux, adaptent ces objectifs aux besoins spécifiques de chaque région et secteur, y compris celui du vin. Les principaux outils et cadres institutionnels qui soutiennent cet effort conjoint sont détaillés ci-dessous.

4.1 Stratégie européenne de développement rural et pacte vert

L'Union européenne (UE) a placé le développement rural au cœur de sa stratégie visant à garantir une transition verte, inclusive et résiliente. Les défis actuels – le dépeuplement des zones rurales, les inégalités sociales et économiques persistantes et les effets de plus en plus intenses du changement climatique – ont incité les institutions de l'UE à reformuler leurs politiques en faveur d'un modèle de croissance plus équitable, durable et cohésif sur le plan territorial (Commission européenne, 2020).

Dans ce cadre, deux instruments se distinguent comme lignes d'action : la stratégie européenne pour le développement rural et le pacte vert pour l'Europe.

1. La stratégie européenne pour le développement rural

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) 2023-2027 et établit que le développement rural doit viser non seulement à soutenir la productivité agricole, mais aussi à garantir la cohésion sociale, la diversification économique et la protection de l'environnement. Ses principales lignes d'action sont les suivantes :

- Le soutien aux jeunes agriculteurs et aux nouveaux entrepreneurs ruraux par le biais d'aides à l'installation et d'un accès prioritaire au financement.
- La promotion de l'égalité des sexes et la reconnaissance de la copropriété des exploitations agricoles, afin de garantir aux femmes l'accès aux droits, aux ressources et aux espaces de décision.

- La promotion de l'innovation et de la numérisation dans les zones rurales, grâce à des projets d'agriculture de précision, des plateformes de marketing numérique et des formations technologiques.
- La création de réseaux de développement local (tels que LEADER), qui canalisent les fonds vers des projets communautaires et coopératifs ayant un impact social et territorial (Réseau européen de la PAC, 2023).

2. Le Pacte vert pour l'Europe

Présenté en 2019, ce pacte est la feuille de route de l'UE pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 et transformer le système agroalimentaire vers la durabilité. Son application dans les zones rurales est principalement précisée dans deux stratégies sectorielles :

- La stratégie « De la ferme à la table » : elle vise une production alimentaire plus durable, en réduisant de 50 % l'utilisation des pesticides d'ici 2030, en augmentant la superficie consacrée à l'agriculture biologique à au moins 25 % et en favorisant les circuits courts qui renforcent l'économie locale.
- La stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 : elle met l'accent sur la conservation des écosystèmes ruraux, en encourageant les pratiques agroécologiques, la rotation des cultures et les mesures de restauration des paysages, particulièrement pertinentes dans les territoires viticoles, où le vignoble fait partie du patrimoine culturel et environnemental européen (Commission européenne, 2020).

Dans ce contexte, la viticulture occupe une place privilégiée en tant que secteur stratégique. Son lien étroit avec le territoire, sa forte valeur ajoutée économique et culturelle, ainsi que sa capacité à générer des emplois et à forger une identité communautaire en font un moteur du dynamisme économique, de l'inclusion sociale et du développement territorial équilibré. Des régions telles que la Champagne (France), le Douro (Portugal) ou La Rioja (Espagne) mettent déjà en œuvre des projets financés par la PAC et le Pacte vert, qui comprennent la transition vers une production biologique certifiée, la viticulture régénérative et des programmes de tourisme viticole durable.

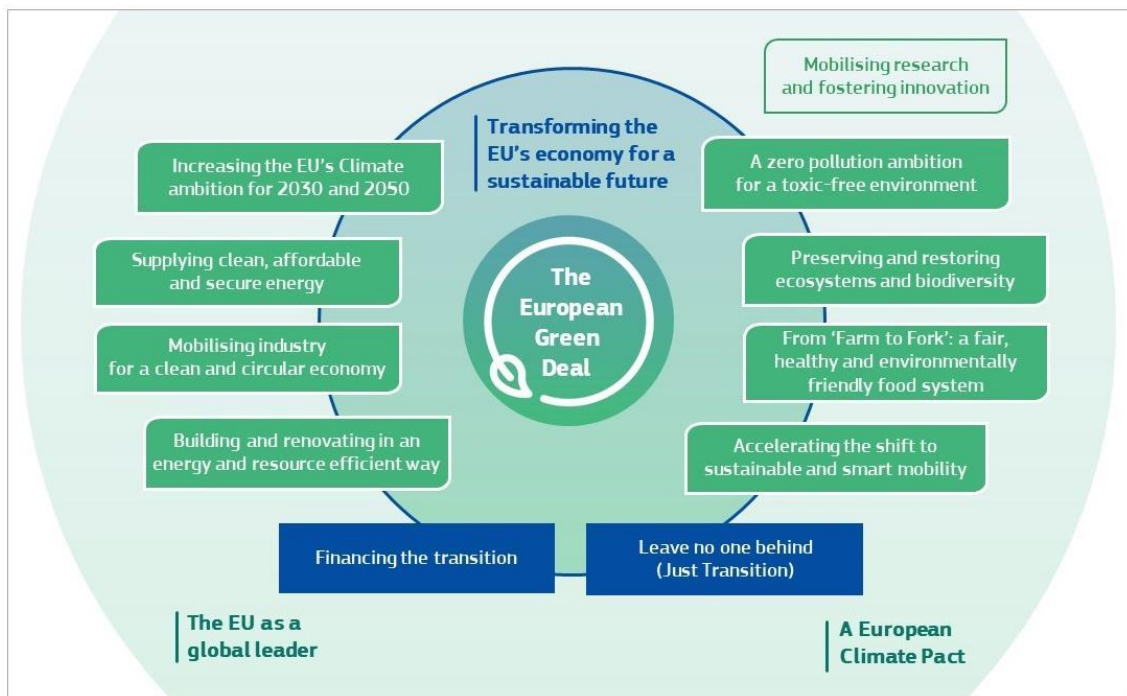


Figure3 . Le pacte vert pour l'Europe.

4.2 Plans d'égalité dans le milieu agricole

Consciente des inégalités persistantes en matière d'accès à la terre, aux ressources productives et aux espaces de décision, l'Union européenne a intégré la perspective de genre et la cohésion sociale comme axes transversaux de la politique agricole commune (PAC) 2023-2027 et du pacte vert pour l'Europe. Ces politiques visent non seulement à améliorer la compétitivité et la durabilité du secteur agricole, mais aussi à garantir que les femmes, les jeunes et les groupes menacés d'exclusion participent activement à la transformation de l'environnement rural (Commission européenne, 2020).

Le plan stratégique de la PAC définit des mesures spécifiques dans les États membres pour promouvoir l'égalité dans les exploitations agricoles et dans la chaîne agroalimentaire. Il s'agit notamment :

- La promotion de la copropriété et la reconnaissance juridique de la coresponsabilité des femmes dans les exploitations agricoles familiales, encouragées dans différents pays afin d'améliorer l'accès des femmes aux droits, aux aides et au crédit.
- La promotion de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes dans les secteurs agroalimentaire et viticole, en soutenant la création de nouvelles caves et entreprises rurales par le biais de paiements initiaux, de microfinancements et d'un accès prioritaire aux programmes d'innovation.
- La création de réseaux et de références pour le leadership féminin dans les conseils de réglementation, les coopératives et les appellations d'origine, afin d'accroître la présence des femmes dans les espaces décisionnels.

- La formation à l'égalité des sexes dans les centres de formation agricole et les écoles d'œnologie, dans le but d'introduire une vision équitable dans la formation des nouvelles générations de professionnels du vin et de l'agriculture.

Au niveau régional et local, les États membres élaborent des stratégies complémentaires d'inclusion rurale adaptées à leur contexte. En France, les programmes d'égalité agraire comprennent la promotion des jeunes femmes dans la gestion viticole ; en Italie, les politiques régionales dans des régions telles que la Toscane et le Piémont ont mis en place des réseaux de femmes entrepreneurs rurales ; en Allemagne, des initiatives soutenues par les fonds LEADER visent à intégrer l'égalité des sexes dans les projets d'innovation rurale ; et dans les pays d'Europe de l'Est, les politiques sont axées sur l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes à la terre et au financement (Réseau européen de la PAC, 2023).

Le rôle des organisations et réseaux sociaux de femmes rurales au niveau européen est essentiel pour compléter les politiques institutionnelles. Le Réseau européen des femmes rurales, en collaboration avec des entités nationales telles que la FADEMUR (Espagne), le CERES (Italie) ou le Lobby européen des femmes, travaille sur des projets de leadership, de formation, de microfinance et de numérisation, tout en promouvant des campagnes de sensibilisation visant à changer les schémas culturels qui ont historiquement limité la participation des femmes dans les zones rurales (EIGE, 2022).

Ensemble, ces politiques et ces réseaux façonnent un cadre européen plus solide pour garantir la pleine participation des femmes et des groupes vulnérables au développement rural. Cependant, les progrès sont inégaux d'un pays à l'autre, et leur efficacité dépend de la mise en œuvre effective des mesures et de la capacité des États membres à transformer à la fois les structures économiques et les barrières culturelles et sociales qui continuent de limiter l'égalité dans les zones rurales.

4.3 Fonds européens pour l'inclusion, l'égalité et le développement rural

Le financement européen est l'un des piliers fondamentaux de la promotion des politiques d'inclusion sociale, d'égalité entre les hommes et les femmes et de développement durable dans les zones rurales. Grâce à différents instruments financiers structurels, l'Union européenne canalise des ressources vers des projets qui visent à réduire les disparités territoriales, à moderniser le secteur agricole et à promouvoir un modèle de développement plus équitable et plus résilient. Dans le cas de la viticulture, ces fonds sont particulièrement pertinents, car ils permettent de combiner l' e de compétitivité internationale du vin européen avec l'engagement social, environnemental et culturel des territoires producteurs (Commission européenne, 2020).

Parmi les principaux fonds, on peut citer :

1. Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

Le FEADER est le principal instrument de la PAC pour soutenir les investissements dans les zones rurales. Il finance la modernisation des exploitations agricoles et viticoles, l'intégration des jeunes viticulteurs, la formation technique, la diversification économique et les projets environnementaux. Dans le secteur vitivinicole, ce fonds a soutenu :

- l'installation de systèmes d'irrigation durables et efficaces dans les régions méditerranéennes ;
- la replantation de variétés locales afin de préserver la biodiversité viticole ;
- l'intégration de technologies numériques et de précision pour améliorer la gestion des vignobles ;
- et des programmes de formation pour les viticulteurs débutants dans des pays tels que l'Espagne, la France et l'Italie (Réseau européen de la PAC, 2023).

2. Fonds social européen plus (FSE+)

Le FSE+ concentre son action sur l'inclusion sociale et professionnelle et l'amélioration de l'employabilité des groupes vulnérables, tels que les chômeurs, les migrants, les femmes rurales ou les personnes handicapées. Dans le domaine du vin, il a financé des projets innovants tels que :

- la formation des femmes rurales au tourisme viticole et à la commercialisation du vin au Portugal ;
- des programmes d'emplois verts dans les régions viticoles d'Italie et de Grèce, liés à la gestion durable des vignobles ;
- la formation de jeunes migrants à des métiers spécialisés au sein de coopératives viticoles (Parlement européen, 2021).

3. Fonds LEADER

Les programmes LEADER favorisent une approche participative du développement local gérée par des groupes d'action locale (GAL), dans le cadre de laquelle la communauté décide des priorités d'investissement. Dans le secteur viticole, les fonds LEADER ont permis :

- la numérisation des petites et moyennes caves, facilitant leur présence sur les marchés internationaux ;
- la promotion de la commercialisation directe des vins durables par le biais de plateformes numériques et de circuits de vente courts ;
- la création d'itinéraires œnotouristiques inclusifs, avec des activités adaptées à divers groupes ;
- et des plans de revitalisation socio-économique menés par des jeunes, qui associent la viticulture à la gastronomie, à la culture et à l'économie circulaire (Réseau européen de la PAC, 2023).

Un élément transversal de ces fonds est l'introduction de critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) dans l'évaluation des projets. Il est de plus en plus courant que les appels à projet donnent la priorité aux initiatives gérées par des jeunes, des femmes, des personnes handicapées ou des entités de l'économie sociale, ce qui encourage les modèles d'entreprise qui non seulement génèrent des avantages économiques, mais renforcent également la cohésion sociale et territoriale (Commission européenne, 2020).

Dans le contexte viticole, cette synergie entre les politiques publiques, les fonds structurels et le tissu local permet :

- moderniser les installations et les processus de production ;
- professionnaliser les nouveaux viticulteurs ;
- mettre en œuvre des pratiques d'adaptation au changement climatique telles que la viticulture régénérative ou la plantation de variétés résistantes ;
- de conserver les variétés indigènes en tant que patrimoine culturel et génétique ;
- et de générer des emplois dans des secteurs complémentaires tels que l'œnotourisme, la production artisanale ou l'économie circulaire.

5. Bien-être au travail et qualité du travail

La transition durable dans le secteur viticole ne peut être pleinement comprise à travers les seuls indicateurs de performance environnementale ou d'efficacité de la production. Si la réduction des émissions, l'amélioration de l'utilisation de l'eau et l'amélioration de la qualité du raisin sont des objectifs centraux, les cadres de durabilité au niveau européen reconnaissent explicitement que les conditions sociales – en particulier le travail décent, la sécurité au travail et l'employabilité à long terme – sont tout aussi fondamentales (Commission européenne, 2017). Dans les systèmes de production ruraux tels que la viticulture, les conditions de travail déterminent non seulement le bien-être individuel, mais aussi la continuité générationnelle, la résilience territoriale et la capacité d'innovation.

L'agriculture reste l'un des secteurs les plus dangereux en Europe en termes de taux d'accidents et de troubles de santé liés au travail (EU-OSHA, 2022). Dans le même temps, les transitions écologique et numérique transforment l'organisation du travail, les compétences requises et l'identité professionnelle. Selon le cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail 2021-2027, les processus de modernisation doivent renforcer la protection des travailleurs et anticiper les nouvelles formes de risques plutôt que de créer des vulnérabilités supplémentaires (Commission européenne, 2021).

Pour que la viticulture reste compétitive et socialement légitime à long terme, le bien-être au travail doit être intégré comme une dimension stratégique de la durabilité plutôt que d'être traité comme une question opérationnelle secondaire.

5.1 Le bien-être au travail en tant que composante structurelle de la durabilité rurale

Dans les territoires à prédominance rurale, la qualité de l'emploi a des implications systémiques. Le travail dans le secteur viticole n'est pas seulement une activité économique ; il structure la vie communautaire, l'équilibre démographique et la transmission intergénérationnelle des connaissances. Eurofound (2021) souligne que la qualité de l'emploi, notamment la sécurité, l'autonomie, la sécurité physique et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, joue un rôle décisif dans la fidélisation des travailleurs et la stabilité démographique régionale. Dans les zones déjà touchées par le dépeuplement rural, des conditions de travail précaires ou physiquement exigeantes peuvent accélérer l'exode, en particulier parmi les jeunes générations.

La viticulture se caractérise par une prédominance de petites et moyennes entreprises familiales. Ces structures dépendent souvent de la succession familiale ou de l'attraction de travailleurs externes qualifiés. L'OCDE (2022) souligne que l'adoption de l'innovation dans l'agriculture est étroitement liée à la stabilité du capital humain. Les exploitations agricoles qui offrent un environnement de travail sûr et structuré sont plus susceptibles d'adopter des outils numériques, des certifications de durabilité et de nouvelles pratiques de gestion. En revanche, les environnements marqués par un stress chronique ou des conditions dangereuses ont tendance à résister au changement en raison de capacités cognitives et organisationnelles limitées.

Le socle européen des droits sociaux établit l'accès à des conditions de travail équitables et adaptables comme un principe fondamental de la politique européenne (Commission européenne, 2017). Dans le contexte de la viticulture, ce principe se traduit par la garantie :

- une organisation sûre du travail saisonnier,
- des cadres contractuels clairs,
- l'accès à la formation et au développement professionnel,
- et une protection contre les risques professionnels aggravés par le changement climatique.

Le bien-être au travail n'est donc pas seulement une question de protection individuelle, mais aussi un levier structurel pour la résilience territoriale. Lorsque le travail est sûr, digne et gratifiant sur le plan professionnel, les zones rurales sont mieux à même de maintenir leur niveau de population, d'attirer l'innovation et de soutenir la diversification économique.

5.2 Conditions de travail et risques professionnels dans la viticulture

La viticulture combine travail manuel, opérations mécanisées et exposition prolongée à l'extérieur. Selon l'EU-OSHA (2022), l'agriculture enregistre régulièrement des niveaux élevés d'accidents du travail et de troubles musculo-squelettiques. Des tâches telles que la taille, le palissage, la récolte et la manutention manuelle impliquent des mouvements répétitifs et des postures prolongées qui augmentent le risque de tensions chroniques.

La mécanisation a permis d'alléger certaines de ces contraintes physiques. Les systèmes de pulvérisation ciblée réduisent l'exposition directe aux produits chimiques, et les technologies de précision permettent une meilleure planification des opérations agricoles (FAO, 2022). Les outils de surveillance à distance peuvent réduire les déplacements inutiles entre les parcelles, ce qui peut réduire la fatigue et la pression du temps. Cependant, ces améliorations technologiques n'éliminent pas automatiquement les risques. L'EU-OSHA (2021) souligne que la numérisation doit s'accompagner d'une formation structurée, de protocoles de maintenance et de la participation des travailleurs aux processus de mise en œuvre. Sans ces garanties, la technologie peut introduire de nouveaux risques ou créer une complexité opérationnelle qui annule les avantages potentiels.

Le changement climatique influence de plus en plus les profils de risques professionnels. L'Agence européenne pour l'environnement (2022) rapporte que les vagues de chaleur en Europe sont de plus en plus fréquentes et intenses. Les travailleurs en extérieur, notamment les ouvriers viticoles, sont particulièrement vulnérables au stress thermique, à la déshydratation, à la baisse des performances cognitives et aux accidents liés à la fatigue. Dans ce contexte, l'organisation du travail doit s'adapter en :

- des horaires flexibles pendant les heures de forte chaleur,
- des protocoles d'hydratation,

- des aires de repos ombragées,
- et des systèmes d'alerte précoce.

Les pics saisonniers d'activité constituent un autre défi structurel. Les périodes de récolte concentrent les exigences physiques et logistiques sur de courtes périodes, ce qui augmente la probabilité d'accidents et le stress. Dans les régions où l'accès aux services de santé au travail est limité, les stratégies préventives deviennent encore plus cruciales.

Il est donc essentiel de dépasser les mesures de sécurité réactives pour s'orienter vers des cadres de gestion proactive des risques qui intègrent la technologie, l'adaptation au climat et la conception ergonomique. La sécurité au travail doit évoluer parallèlement à la modernisation, et non rester à la traîne.

5.3 Bien-être psychosocial et transformation numérique

Si les risques physiques dans l'agriculture sont bien documentés, les dimensions psychosociales prennent de plus en plus d'importance. La transformation numérique modifie le paysage cognitif de la gestion des vignobles. Les systèmes d'aide à la décision, les réseaux de capteurs et les alertes en temps réel augmentent la disponibilité des informations, mais remodelent également les structures de responsabilité et l'intensité du travail.

Eurofound (2021) note que la numérisation peut renforcer l'autonomie et la flexibilité, mais qu'elle peut également générer une connectivité constante, une surcharge d'informations et un sentiment de surveillance. Dans le domaine de la viticulture, l'introduction de flux de données en temps réel (indicateurs d'humidité du sol, alertes de risque de maladie, prévisions météorologiques) peut exercer une pression pour une prise de décision immédiate. Les agriculteurs peuvent se sentir obligés de réagir en permanence aux signaux numériques, ce qui augmente leur charge cognitive.

L'OCDE (2022) souligne que la réussite de la transition numérique dans l'agriculture nécessite une formation et un accompagnement adéquats. Sans ces éléments, les agriculteurs peuvent ressentir une certaine appréhension vis-à-vis des technologies, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des plateformes complexes ou à des recommandations basées sur des algorithmes. Une dépendance excessive à l'égard des résultats numériques peut également créer de l'incertitude si le raisonnement qui sous-tend les décisions automatisées n'est pas pleinement compris.

L'agriculture est structurellement exposée à des facteurs de stress supplémentaires : volatilité des prix, imprévisibilité du climat et exigences administratives liées aux systèmes de certification ou de subvention (FAO, 2022). Dans les vignobles familiaux, où les sphères personnelle et professionnelle se confondent souvent, ces pressions peuvent s'accumuler. La saison des vendanges, en particulier, représente une période critique où l'épuisement physique se conjugue à des enjeux économiques importants.

Le cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail (Commission européenne, 2021) identifie les risques psychosociaux comme une priorité émergente dans tous les secteurs. Pour faire face à ces risques dans le secteur viticole, il faut :

- un rythme équilibré de mise en œuvre du numérique,

- des réseaux d'assistance technique accessibles,
- des plateformes d'apprentissage entre pairs,
- et la normalisation des discussions sur la santé mentale dans les communautés rurales.

Le développement de compétences numériques centrées sur l'humain est fondamental. La technologie doit renforcer l'expertise professionnelle plutôt que remplacer le jugement agronomique. Lorsque les outils numériques sont intégrés progressivement et accompagnés d'une formation, ils peuvent renforcer la confiance plutôt que générer du stress.

Références

- Comité Champagne. (2022). Impact économique du secteur champenois. Comité Champagne. <https://www.champagne.fr>
- Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). (2021). Numérisation et sécurité et santé au travail. <https://osha.europa.eu/en/publications>
- Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). (2022). *Sécurité et santé dans l'agriculture*. <https://osha.europa.eu/en/themes/agriculture>
- Réseau européen de la PAC. (2023). Les femmes et le développement rural dans la nouvelle PAC. Commission européenne. <https://eu-cap-network.ec.europa.eu>
- Réseau européen de la PAC. (2023). Les jeunes agriculteurs et l'innovation dans la nouvelle PAC. Commission européenne. <https://eu-cap-network.ec.europa.eu>
- Réseau européen de la PAC. (2023). Les coopératives viticoles et le développement rural dans l'UE. Commission européenne. <https://eu-cap-network.ec.europa.eu>
- Réseau européen de la PAC. (2023). Instruments de financement pour le développement rural : PAC, FEADER et LEADER. Commission européenne. <https://eu-cap-network.ec.europa.eu>
- Commission européenne. (2017). Pilier européen des droits sociaux. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/economy-works-people/european-pillar-social-rights_en
- Commission européenne. (2020). Le pacte vert pour l'Europe. Office des publications de l'Union européenne. <https://ec.europa.eu/green-deal>
- Commission européenne. (2020). Stratégie « De la ferme à la table ». Office des publications de l'Union européenne. https://food.ec.europa.eu/horizontal-topics/farm-fork-strategy_en
- Commission européenne. (2020). Une Union pour l'égalité : stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025. Office des publications de l'Union européenne. <https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/new-push->

[european-democracy/union-equality-gender-equality-strategy-2020-2025_en](#)

- Commission européenne. (2020). L'avenir de la politique agricole commune (PAC) : réformes 2023-2027. Office des publications de l'Union européenne. https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/future-cap_en
- Commission européenne. (2021). Le pacte vert pour l'Europe et le développement rural. Office des publications de l'Union européenne. <https://ec.europa.eu>
- Commission européenne. (2021). Cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail 2021-2027. <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1518&langId=en>
- Commission européenne. (2021). Économie sociale et agriculture : construire des communautés rurales résilientes. Office des publications de l'Union européenne. <https://ec.europa.eu>
- Agence européenne pour l'environnement. (2022). Impacts du changement climatique et adaptation en Europe 2022. <https://www.eea.europa.eu/publications/climate-change-impacts-and-adaptation-2022>
- Eurofound. (2021). *Conditions de travail et travail durable : une analyse à l'aide du cadre de référence pour la qualité de l'emploi*. <https://www.eurofound.europa.eu/publications>
- Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). (2022). Égalité entre les hommes et les femmes et développement rural en Europe. EIGE. <https://eige.europa.eu>
- Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). (2022). Marchés du travail ruraux inclusifs : genre et migration dans l'agriculture. EIGE. <https://eige.europa.eu>
- Parlement européen. (2021). Le statut professionnel des femmes rurales dans l'UE. Département thématique « Droits des citoyens et affaires constitutionnelles ». <https://www.europarl.europa.eu/thinktank>
- Parlement européen. (2021). L'avenir des jeunes agriculteurs dans l'Union européenne. Département thématique « Politiques structurelles et de cohésion ». <https://www.europarl.europa.eu/thinktank>

- Parlement européen. (2021). Développement rural et pacte vert : défis et opportunités. Département thématique « Politiques structurelles et de cohésion ». <https://www.europarl.europa.eu/thinktank>
- Parlement européen. (2021). Le rôle des coopératives dans le secteur vitivinicole européen. Département thématique « Politiques structurelles et de cohésion ». <https://www.europarl.europa.eu/thinktank>
- Parlement européen. (2021). Les fonds européens pour l'inclusion sociale dans les zones rurales. Département thématique « Politiques structurelles et de cohésion ». <https://www.europarl.europa.eu/thinktank>
- Eurostat. (2020). Les femmes et les hommes dans les zones rurales — statistiques. Eurostat. <https://ec.europa.eu/eurostat>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2022). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2022 : tirer parti de l'automatisation dans l'agriculture pour transformer les systèmes agroalimentaires*. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb9479en>
- MAP. (2021). Les femmes dans le secteur agricole. Rapport du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. Gouvernement espagnol. <https://www.mapa.gob.es>
- Montemaggio, S. (2022). Le rôle des femmes dans un monde viticole en pleine évolution. <https://www.montemaggio.com/the-role-of-women-in-an-evolving-wine-world>
- OIV. (2020). Les femmes dans l'œnologie et la viticulture. Organisation internationale de la vigne et du vin. <https://www.oiv.int>
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2022). La numérisation de l'agriculture. Éditions OCDE. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2022/04/the-digitalisation-of-agriculture_dd2a1973/285cc27d-en.pdf

Annexe I – Questionnaire d'évaluation

Bloc 1 : Égalité des sexes dans le secteur vitivinicole

1. Décrivez le rôle historique joué par les femmes dans le secteur viticole et son évolution au cours des dernières décennies.
2. Expliquez ce qu'est la « double présence » et comment elle affecte la participation des femmes rurales aux postes de direction.
3. Analysez les principaux obstacles structurels et institutionnels qui entravent l'accès des femmes à des postes à responsabilité dans le secteur vitivinicole.
4. Réfléchissez à l'importance du leadership féminin dans le secteur vitivinicole. Appuyez votre réponse par des exemples concrets.
5. Proposez au moins deux mesures qui pourraient être mises en œuvre dans un domaine viticole ou une coopérative pour promouvoir l'égalité des sexes.

Bloc 2 : Inclusion des jeunes dans la viticulture

6. Décrivez les principaux facteurs qui entravent le renouvellement générationnel dans les zones rurales européennes.
7. Expliquez le rôle que jouent les programmes de formation et d'entrepreneuriat dans l'intégration des jeunes dans le secteur viticole.
8. Analysez l'importance des nouveaux profils professionnels dans le secteur viticole. Quelles sont les compétences recherchées ?
9. Réfléchissez aux opportunités que représente la numérisation pour les jeunes viticulteurs.
10. Imaginez que vous faites partie d'un groupe de jeunes ruraux. Concevez une proposition de projet viticole avec une approche jeune et durable.

Bloc 3 : Développement rural durable et inclusif

11. Analysez le rôle du vignoble en tant que moteur de la revitalisation des zones rurales. Cela inclut les aspects économiques, culturels et sociaux.
12. Décrivez comment le coopérativisme contribue à l'inclusion et à la durabilité du secteur viticole.
13. Préparez une proposition visant à améliorer les conditions de travail et de vie des migrants qui travaillent dans les vendanges.
14. Expliquez la relation entre la viticulture et l'économie circulaire. Quels avantages cela apporte-t-il ?

15. Réfléchir au rôle des caves en tant qu'agents de transformation sociale dans les zones rurales.

Annexe II – Activité didactique : « Simulation d'un plan d'égalité dans une entreprise viticole »

Phase 1 : Mise en œuvre du processus

Au cours de cette phase, le « comité pour l'égalité » est constitué. Les participants comprennent quels acteurs doivent être impliqués et pourquoi il est important que ce groupe soit diversifié.

Activité :

- Une liste de profils d'entreprises viticoles est fournie ci-dessous. Examinez-la et répondez aux questions.

Modèle de profil

Nom	Sexe	Âge	Position	Remarques
Juan	Homme	54	Responsable de terrain	Représente le gang Adresse
Carmen	Femme	38	Administrative	Elle a de l'expérience dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et dans la gestion
Amal	Femme	29	Opératrice d'embouteillage (migrante)	Bonne connaissance de la production
Pedro	Homme	24	Apprenti dans le vignoble	Jeune homme en formation
Laura	Femme	45	Vigneronne	Poste technique, avec responsabilités intermédiaires
Ahmed	Homme	34	Travailleur saisonnier migrant	Participe uniquement à la campagne
Sofia	Femme	51	Responsable marketing	Participer aux décisions commerciales

Problèmes

1. Quels profils choisiriez-vous pour faire partie du comité pour l'égalité ?
2. Pourquoi est-il important d'avoir une diversité de genres, d'âges et d'origines ?
3. Quels problèmes peuvent se poser si le comité est toujours composé des mêmes postes (par exemple, uniquement des cadres) ?

Phase 2 : Diagnostic

Les données relatives au personnel sont analysées afin de détecter les inégalités en matière de genre, d'âge et d'origine.

Données de l'entreprise (résumé statistique) :

Domaine du travail	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre de jeunes (<35 ans)	Nombre de migrants
Champ (vignoble)	15	2	3	10
Mise en bouteille	8	12	6	5
Administration	2	6	1	0
Marketing/Ventes	3	4	3	1
Gestion/Technicien	4	1	0	0

Observations supplémentaires :

- Seulement 20 % des femmes participent à des formations techniques.
- Aucune femme ni personne issue de l'immigration ne siège au conseil d'administration.
- Jeunes sous contrat temporaire, peu de possibilités de stabilité.

Activité :

Analysez les données et répondez :

Problématiques :

1. Quelles inégalités observez-vous dans la répartition des tâches ?
2. Quels groupes sont sous-représentés aux postes décisionnels ?
3. Quelles causes pourraient expliquer ces inégalités ?
4. Quel est l'impact de la « double présence » sur les femmes qui travaillent dans ce secteur ?
5. De quelles informations supplémentaires auriez-vous besoin pour établir un diagnostic plus complet (par exemple, salaires, congés pour concilier vie professionnelle et vie privée, heures de formation) ?

Phase 3 : Conception du plan

Les problèmes détectés sont mis en évidence et des mesures d'amélioration sont proposées avec des objectifs clairs et responsables et un calendrier.

Activité

À l'aide du modèle suivant, répondez aux questions suivantes.

Modèle de mesure :

Problème détecté	Objectif	Mesure proposée	Responsable	Délai	Indicateur de réussite
Exemple : les femmes n'ont pas accès aux cours techniques	Augmenter votre engagement	Réservez 40 % des places et adaptez les horaires	Service Formation	6 mois	% de femmes inscrites

Problèmes

1. Selon vous, quel est le problème prioritaire à résoudre dans l'entreprise fictive ?
2. Concevez au moins une mesure avec un objectif, un responsable et une échéance.
3. Quel indicateur utiliseriez-vous pour mesurer son efficacité ?
4. Comment vous assureriez-vous que les migrants bénéficient également de ce plan ?
5. Quels avantages cette mesure apporterait-elle à l'entreprise et aux travailleurs ?

Phase 4 : Mise en œuvre et suivi

Elle indique comment les mesures proposées seraient mises en œuvre et comment il serait vérifié que les mesures sont maintenues ou qu'elles fonctionnent.

Activité :

- Simulation de communication : rédigez une petite annonce pour expliquer la mesure au reste du personnel.
- Définir comment le suivi serait effectué (réunions, enquêtes, rapports).

Problématiques :

1. Comment communiqueriez-vous la mesure à l'ensemble du personnel afin de motiver sa participation ?
2. À quelle fréquence feriez-vous le point sur les progrès réalisés ?
3. Quels acteurs devraient être impliqués dans le suivi ?
4. Quels obstacles pourriez-vous rencontrer lors de la mise en œuvre ?
5. Comment les surmonteriez-vous ?

Phase 5 : Évaluation

Les résultats des mesures et l'impact du plan d'égalité sont évalués.

Activité :

En vous basant sur les mesures que vous proposez, répondez aux questions suivantes :

Problématiques :

1. Quels résultats concrets devraient être observés après un an ?
2. Quels indicateurs sociaux et professionnels sont utilisés pour évaluer le succès ?
3. Que feriez-vous si les résultats ne sont pas conformes aux attentes ?
4. Comment éviter que le plan ne reste un document « mort » ?
5. Quels enseignements pouvez-vous tirer pour votre propre travail ou votre environnement de formation ?